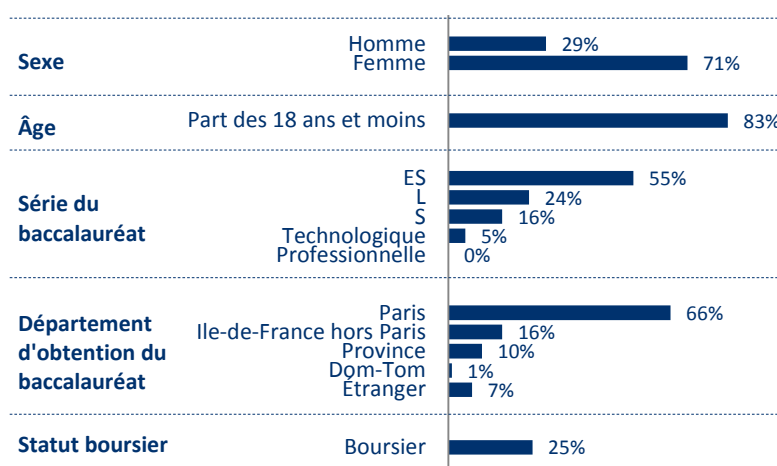


La réussite en licence des néo-bacheliers

Année 2016-2017

Caractéristiques sociodémographiques des néo-bacheliers 2016



Lecture : 55% des néo-bacheliers inscrits en première année de licence de Droit à Paris 1 en 2016-2017 sont titulaires d'un baccalauréat ES.

Taux de réussite en L1 des néo-bacheliers 2016, selon le baccalauréat

Série du baccalauréat	Taux de présence	Taux de réussite
ES	94%	54%
L	93%	41%
S	98%	77%
Technologique	76%	6%
Professionnelle	ns*	aucun présent
Ensemble	93%	53%

Lecture : parmi les 94% de néo-bacheliers de la série ES qui ont obtenu au moins une note supérieure à zéro en L1 de Droit en 2016-2017, 54% ont validé leur année de L1.

Taux de réussite en licence en 3 ou 4 ans des néo-bacheliers 2013

Série du baccalauréat	Taux de réussite en 3 ans	Taux de réussite en 4 ans	Taux de réussite en 3 ou 4 ans
ES	39%	16%	55%
L	26%	14%	40%
S	57%	15%	72%
Technologique	ns	ns	ns
Professionnelle	ns	ns	ns
Ensemble	37%	15%	52%

Lecture : 37% des néo-bacheliers 2013 qui ont obtenu au moins une note supérieure à zéro en L1 de Droit ont validé leur licence en trois ans, c'est-à-dire en 2015-2016, et 15% l'ont validée l'année suivante, soit un taux de réussite global en 3 ou 4 ans de 52%.

Licence de Droit

Doubles licences : Droit-Économie, Droit-Géographie et aménagement, Droit-Gestion, Droit-Histoire, Droit-Histoire de l'art et archéologie, Droit-Philosophie

Méthodologie

Champ : les néo-bacheliers sont les étudiants entrés à l'université dès la rentrée qui a suivi l'obtention de leur baccalauréat. Sont par exemple considérés comme néo-bacheliers 2016, les étudiants qui ont obtenu leur baccalauréat en juillet 2016 et sont entrés à l'université en septembre de la même année.

Les étudiants suivant une formation à distance (CAVEJ, CNED), une formation délocalisée à l'étranger ou inscrits parallèlement en CPGE sont exclus du champ.

Effectif : 817 néo-bacheliers étaient inscrits en première année de licence de Droit à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en 2016-2017, représentant 65% des inscrits dans cette L1.

Méthode : les taux de réussite sont calculés sur les étudiants considérés comme « présents », c'est-à-dire ayant obtenu au moins une note supérieure à zéro dans l'année.

Taux de présence en L1 :

$$\frac{\text{nombre d'étudiants ayant au moins une note supérieure à zéro}}{\text{nombre d'inscrits}}$$

Taux de réussite en L1 :

$$\frac{\text{nombre de reçus}}{\text{nombre de « présents »}}$$

Taux de réussite en 3 (4) ans :

$$\frac{\text{nombre de diplômés en 3 (4) ans}}{\text{nombre de « présents » en L1}}$$

Source : Apogée

* Lorsqu'il y a moins de 30 inscrits, les taux sont « non significatifs » (« ns »).